



BASTARD Louis

Naissance : 15 novembre 1923 - Brest

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1943

Résistance : [Brest-Est](#), [Groupe Fraval](#)

Secteur(s) d'action : Brest

Arrêté, Déporté

Décès : 13 décembre 1999 - Brest

Louis Yves Marie Bastard réside à Lambézellec, rue du Dourjacq où ses parents tiennent un bar-tabac. Il travaille à l'arsenal depuis 1939 jusqu'au 15 novembre 1941, comme ajusteur. Il se fait embaucher ensuite dans différentes entreprises à Brest.

Réfractaire au *Service du Travail Obligatoire* (S.T.O), Louis Bastard entre en Résistance au mois d'août 1943 dans le [Groupe Fraval](#). A la formation des unités F.F.I de Brest, au premier semestre 1944, il est affecté au groupe de René Brenterc'h dans la formation [Brest-Est](#).

Ce groupe est victime de l'usurpateur Victor Baron, dit *Baron de Groix*, qui parvient à en prendre le commandement en juin 1944, profitant d'une vacance dans les liaisons entre F.F.I suite à différentes arrestations le mois précédent. Ce dernier se fait passer pour un haut responsable de la Résistance locale. Et alors que les véritables responsables F.F.I prônent la discrétion suite au débarquement en Normandie et en attendant le soulèvement général, le chef auto-proclamé Victor Baron déclenche une série d'opérations, notamment à La Villette en Lambézellec le 8 juin 1944, mettant le groupe de René Brenterc'h sous le coup d'une enquête allemande.

Sur dénonciation de François Gourmelon, supplétif français à la solde des allemands, le groupe est traqué. [Yves Herrou](#) est appréhendé le 16 juin 1944. Trois jours plus tard, le 19 juin 1944, c'est au tour d'[Eugène Le Roux](#) d'être arrêté en compagnie d'[Émile Gallon](#) et Marcel Omnes au Bar de la Place à Saint-Marc par des agents de l'Aussenkommando du Sicherheitsdienst (S.D). Dans la foulée, [Philippe Billé](#) du même groupe est arrêté chez lui vers 22h30 puis c'est au tour de Louis Bastard d'être arrêté au Dourjacq par Julien Origas, interprète alsacien du kommando. Le lendemain c'est le cafetier en fuite Roger Prevost qui est à son tour appréhendé. Probablement interrogé à l'école Bonne-Nouvelle, il est ensuite interné à la prison maritime de Pontaniou, avant d'être transféré à Rennes le 30 juin 1944. Devant l'avance des Alliés, il est de nouveau transféré, cette fois à Fresnes en région parisienne. Émile Gallon est déporté en Allemagne le 15 août au départ de Pantin.

Arrivé au camp de Buchenwald, on lui attribue le matricule 76995. Il y reste jusqu'en décembre 1944. Il est ensuite transféré au camp de Dora-Mittelbau. Devant l'avance des armées alliées, l'évacuation eut lieu le 5 avril 1945 vers la région des Sudètes, dans l'ancienne Tchécoslovaquie. Les détenus furent obligés de marcher vers le sud jusqu'à Rehmsdorf où ils furent regroupés avec des milliers de déportés, puis transportés en wagons découverts vers les Sudètes. Les troupes américaines et soviétiques se rejoignent à Turgau sur l'Elbe le 25 avril. La route vers le nord est coupée. Les SS doivent passer dans le protectorat

de Bohême-Moravie pour rejoindre les territoires autrichiens encore sous contrôle nazi.

Après deux jours d'arrêt à Marienberg, près de la frontière, la famine se développait et des détenus tentèrent de s'évader. Le train fut bombardé ; 254 détenus furent tués ou exécutés en tentant de s'évader. Le convoi s'arrêta au camp de concentration de Terezin (Thérésienstadt) au nord de Prague. Le 5 mai une insurrection de partisans se produit à Prague, le train passa juste à temps, direction Ceské Budejovice, en Bohême du sud, près de l'Autriche. Le 8 mai 1945, les SS s'enfuient à la gare de Ceské Budejovice. Les détenus sont libérés par les partisans tchèques. Son Odyssée lui fit parcourir plus de 5 400 kilomètres. Louis Bastard est finalement rapatrié en France le 25 mai 1945.

Pour son action dans la Résistance, il reçoit en 1959 la médaille Militaire, la Croix de Guerre 1939-1945 avec palme et la Croix du Combattant Volontaire 1939-1945. L'année suivante il obtient la médaille de la France libérée.

Après guerre il travaille à la Pyrotechnie de Saint-Nicolas et devient syndicaliste à la C.G.T tout en adhérant au Parti Communiste Français (P.C.F). En 1948, à l'arrestation de l'interprète alsacien Julien Origas, Louis Bastard et d'autres survivants du groupe, déposent plainte contre lui. Malgré les faits qui lui sont imputables, Julien Origas ne sera condamné qu'à quatre ans de prison.

Publiée le jeudi 27 août 2020, par [Gildas Priol](#), [Jean-Yves GUENGANT](#), mise à jour samedi 13 mars 2021

Sources - Liens

- Famille Bastard, documents personnels.
- Archives municipales de Brest, fonds *F.N.D.I.R.P* (87S).
- Archives départementales du Finistère, dossier individuel de combattant volontaire de la résistance de Louis Bastard (1622 W).
- Fondation pour la Mémoire de la Déportation, registre des déportés ([I.264](#)).
- Arolsen Archives, centre International de la Persécution Nazi.
- KERBAUL Eugène, *1270 militants du Finistère (1918-1945)*, à compte d'auteur, Paris, 1985.
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier individuel de Résistant de Louis Bastard ([GR 16 P 37113](#)) - **Non consulté à ce jour.**

Remerciement à Françoise Omnes pour la relecture de cette notice.

Mémoires des Résistants du pays de Brest - <https://www.resistance-brest.net>